

Résolution présentée par la délégation de la

République de Serbie

Thème Conflits et sécurité internationale

Concerne Remise en question du système judiciaire international

L'Assemblée Générale,

Déplorant un jugement unilatéral suite aux guerres et conflits survenus lors de ce dernier siècle, appuyant le fait que les victorieux en sont les victimes alors que les perdants en sont les bourreaux,

Scandalisée par le manque d'impartialité du système judiciaire international, celui-ci étant censé apporter un point de vue objectif ce qu'il a omis de faire dans le jugement du conflit serbo-bosniaque,

Soulignant qu'une condamnation a aussi été infligée aux Hutus de manière inégalitaire à son opposant, ou encore que les pays fondant le conseil de sécurité se sont vu attribuer des bénéfices suite à leur victoire de la Seconde Guerre mondiale,

Rappelant que les premiers affligés par cette manière de juger sont les populations des pays condamnés du fait qu'elles subissent les torts causés par les décisions étatiques,

Décide d'apporter une aide aux pays souffrant encore des condamnations biaisées par un jugement unilatéral ;

- de créer un comité de réflexion ayant pour but de rétablir un système judiciaire correct, qui suite à une décision dans ce comité changera la manière de juger les conflits et guerres.

Le texte français fait foi